Paysages en partage

Théories et pratiques de la médiation paysagère

Objets

• 6 juin 2014 – QG Panorama (Lormont)

La première journée du séminaire, dévolue aux objets et outils de la médiation paysagère, s'est déroulée au QG de Panoramas. À Lormont, dans le quartier du Bois Fleuri, le QG de Panoramas est installé sur le site d'un projet de rénovation urbaine et de construction d'ateliers-résidences d'artistes (« Les Folies »). Les organisateurs de la biennale cherchaient un lieu pour travailler et il a semblé que leur installation ici serait un bon outil d'activation et de préfiguration de ce lieu en attente. Le QG Panoramas est donc installé dans un lieu en transition. Là où des immeubles ont été détruits, au coeur d'une cité, ces quelques préfabriqués abritent les bureaux de la biennale et cherchent à donner la possibilité d'imaginer ou d'anticiper les futures transformations et l'arrivée des futurs habitants.



QG Panorama – Grand Projet de Ville Rive droite

Panoramas est une biennale initiée par le GPV (Grand Projet de Ville) depuis 2010 sur la rive droite de la communauté urbaine bordelaise. Le GPV est une structure intercommunale, d'animation et de développement

culturel du « Parc des côteaux » qui vise à construire des outils de gestion et d'usages communs. Le Parc des côteaux est un agencement de lieux qui, traversant les échelles et les limites administratives, offre donc un espace d'action et de médiation transversal. La biennale Panoramas est quant à elle un outil de médiation important sur le territoire de la Rive Droite. Son déploiement et sa programmation sont directement liés au Parc des coteaux, au paysage, à la nature en ville et aux usages qui y sont liés.

Programme

- Communication de Matthieu Noucher, chargé de recherche au CNRS à l'UMR Adess (CNRS, Université Bordeaux Montaigne), "Les cartographies participatives, espoirs et illusions"
- Groupes de travail en tables-rondes autour de trois expériences de cartographies participatives : « Carticipe », plateforme de concertation cartographique en ligne ; « Voyons voir », cartographie sensible du quartier de Chateaucreux à St Etienne, collectif Etc ; « Géographie subjectives », cartes subjectives et collaboratives, Catherine Jourdan
- Communication de Victor Miramand et Marie Baret, paysagistes DPLG en Auvergne, « La place des objets dans la pratique paysagiste. Retours d'expérience »
- Groupes de travail en tables-rondes autour de trois cas d'étude sur les outils et objets de l'action
 paysagère : l'« Atelier mobile de l'Atlas pratique des paysages d'Auvergne » ; la biennale Panoramas et le travail de l'artiste Anne-Laure Boyer ; une maquette participative réalisée par des étudiants de l'ENSAPBX

Compte rendu

Afin de « maîtriser » cet objet complexe qu'est l'environnement et les controverses qu'il suscite et dans la perspective de le mettre à portée de projet et de démocratie sans le simplifier, des outils et objets médiateurs doivent être construits. Ces objets ont une double vocation. Tout d'abord, ils rendent perceptible la nature et les dynamiques des complexes socio-écologiques dans lesquels s'inscrivent l'action. Ensuite ils offrent la possibilité d'ouvrir un espace de collaboration par delà les frontières entre des groupes aux savoirs et expériences hétérogènes. En cela, ces objets participent à l'élaboration de compromis et de connaissances partagés entre les acteurs, contribuant à déplacer leurs points de vue et in fine à repenser les cadres de l'action. Au-delà de leurs diversités, il convient de discuter l'architecture de ces artefacts en insistant sur les qualités et propriétés dont ils sont investis pour qu'ils engendrent effectivement des processus collaboratifs.

Cartographies collaboratives, contributives, participatives, ...?
 La carte, un objet vecteur de domination et outil d'émancipation, entre construction collective et agrégation de données individuelles

La première journée du séminaire a été l'occasion de se pencher sur un objet très particulier : la carte, outil par excellence des géographes comme des praticiens (paysagistes, architectes, urbanistes), était au centre de l'intervention de Matthieu Noucher et des trois projets discutés le matin en tables-rondes.

Matthieu Noucher, géographe et chercheur au laboratoire ADESS, est un spécialiste de la géomatique, c'est-

à-dire de l'étude des outils informatiques liés à la géographie. C'est en retraçant son parcours et comment ses questionnements sur la carte ont évolué au fil du temps qu'il a posé les bases des débats de la matinée. Travaillant en Nouvelle-Calédonie sur la cartographie du cadastre coutumier ou encore sur celle des bassins versants, il s'est retrouvé confronté à l'impossibilité, ou du moins la très grande difficulté, à cartographier certains éléments, qu'ils relèvent du vécu et de l'informel ou des injonctions politiques. Suite à cette expérience formatrice, il a mené une thèse sur la co-production des données cartographiques. Ses recherches s'élargissent désormais progressivement aux usages des cartes et aux pratiques des non-experts.

L'approche historique, épistémologique et théorique de la production cartographique par un géographe qui ne travaille pas spécialement sur le paysage a été très féconde pour le séminaire, en particulier par la dimension critique qu'elle a grande ouverte. Les paysagistes manquent parfois de recul critique sur leurs propres outils, notamment sur les cartes, et en particulier sur leurs dimensions sociales et politiques. Le développement des projets de cartographie participative, y compris au sein des pratiques liées à la médiation paysagère, n'échappe pas à cet écueil. La carte, de tout temps outil de pouvoir, illusoirement scientifique, objective et exacte, fait l'objet de nos jours d'une réappropriation par les non-experts : cartes participatives, collaboratives, contributives, cartes autochtones, cartes sensibles, etc... D'outils de domination, elles seraient désormais devenues des vecteurs d'émancipation ? Si la carte semble se démocratiser, il est nécessaire de garder éveillé un regard critique sur ces projets et de se pencher sur leurs conditions effectives de réalisation.

S'agit-il d'un réel empowerment ou d'un processus d'assimilation par la technique ? Cette question se pose en particulier concernant les outils et les techniques utilisées pour récolter les données et produire les cartes. L'apparition du numérique et des logiciels de géolocalisation a bouleversé les rapports aux cartes en même temps qu'elle a généralisé leur présence dans tous les espaces-temps de la vie quotidienne. Aujourd'hui la grande majorité des cartes, et notamment des cartes participatives ou plus largement non-expertes, prennent comme base le fond de Google Maps. Derrière une apparence d'égalité mondiale et d'accessibilité maximum, on doit toujours se poser la même question : qui possède, gère et maîtrise l'outil ? La carte comme objet de pouvoir a-t-elle disparu ou changé de forme ?

Par ailleurs, à quel point la production de ces cartes non-expertes et leur utilisation comme outil de médiation relèvent-elles de processus collectifs? La plupart paraissent plus contributives que collaboratives. Qu'est-ce que cela signifie? De nombreuses cartes se résument à la collecte et la compilation de contributions individuelles, et le numérique renforce et généralise cette tendance. Par exemple les systèmes d'information géographique volontaire consistent essentiellement à capter des données fournies par les utilisateurs pour les insérer dans des logiciels qui produisent des cartes. L'agrégation de données individuelles sur un même fond de plan ne donne lieu à aucune négociation collective. Sans discussions sur les conventions graphiques, sans débats sur les légendes, sans processus de synthèse et de traduction, on perd la dimension collective

Le projet « Carticipe », outil de concertation en ligne utilisant une plateforme cartographique, « réseau social cartographique » analysé à l'occasion d'un atelier, a ainsi énormément questionné les participants. L'outil numérique semble parfois avoir la capacité d'éliminer certaines contraintes, comme par exemples les obstacles fréquemment rencontrés dans les dispositifs de concertation traditionnelle (horaires de réunions, disponibilité des gens, gestion des conflits, difficulté à prendre la parole en public, etc). Cependant, il présente d'autres types de problèmes, comme la règle du « 90/9/1 » évoquée par un des participants lors des débats : des études auraient montré que, dans les dispositifs de concertation numérique, 1% des contributeurs seraient à l'origine de 50% des

contributions, tandis que 90% n'en feraient qu'une seule (et que les 9% restants se situraient entre les deux).

Dans un autre registre, la territorialisation, proposée par de nombreux logiciels et applications de géolocalisation, qui assigne à des espaces concrets des ressentis individuels qui sont ensuite partagés sur le web, ou encore le vote en ligne qui amène les contributeurs à juger des projets, des idées ou même des territoires, peuvent être des phénomènes aussi catégorisants et stigmatisants que l'imposition d'une carte officielle. Ces procédures donneraient ainsi le privilège à l'expression et la contribution individuelle au détriment de réelles dynamiques de mise en commun. Cela signifie-t'il la disparition de la carte comme objet de partage ?

S'agit-il encore de cartes ? De l'importance de la fabrication de l'objet : traduction sémiologique et graphique

La volonté sous-jacente de nombreux projets actuels est d'ouvrir et de mettre en débat la cartographie. Partager un outil d'expert avec des non-experts peut-il amener à le dénaturer ?

Un participant témoigne ainsi que parfois il ne s'agit selon lui même plus de cartes mais uniquement de recueils de subjectivités, sans travail de synthèse ni de traduction sémiologique ou graphique : des documents de collecte qui pourraient servir aux cartographes mais qui sont mis en ligne tels quels. Un autre explique que ses recherches l'ont amené à la conclusion que même lorsque des cartes sont produites collectivement, on observe le plus souvent des consensus mous et des bricolages, dans lesquels les données font ensuite l'objet d'appropriations individuelles, différentes et même divergentes, pour répondre aux attentes individuelles.

Toutefois, l'implication individuelle est parfois le premier pas vers des processus collaboratifs : le travail de Catherine Jourdan dans le cadre des projets de « Géographie subjective », évoqué en atelier, procède ainsi. La sollicitation se fait à l'échelle de l'individu, mais le travail cartographique se fait ensuite en commun, plaçant les personnes dans des situations d'échange, de rencontre, de débat et de négociation. La table-ronde autour de ce projet a aussi permis d'aborder les enjeux importants liés au travail graphique : comment le cartographe peut-il mettre ensemble, traduire et rendre compte des processus collectifs ? La fabrication, concrète et graphique, est très importante. Au-delà du fantasme d'un bricolage qui libérerait automatiquement la carte de la normativité, il semble nécessaire de questionner la manière de faire les cartes, du choix du fond de plan aux limites du territoire représenté en passant par les catégories et les codes graphiques mobilisés pour spatialiser les informations. Dans un autre atelier, certains participants auront ainsi de vifs échanges sur la légitimité des choix de tri des données et de représentation graphique et spatiale mis en oeuvre par le collectif Etc dans leur projet « Voyons Voir ». Sans jugement sur ce projet particulier, il semble en effet essentiel de rendre visibles et transparentes les procédures de fabrication des cartes : les processus de choix sont éminemment nécessaires, mais ne doivent être ni occultés ni oubliés, au risque de faire passer la représentation cartographique pour une réalité objective.

Le véritable problème c'est quand un outil prend le dessus et n'est alors plus questionné par personne, comme ça peut être le cas aujourd'hui de l'usage du SIG (système d'information géographique), y compris dans le monde de la recherche. Mais comment cartographier sans figer, sans normaliser? Un participant mentionne des projets de cartographies éphémères, qui expriment des représentations sans pour autant les figer. La carte est forcément la mise à plat d'une réalité multidimensionnelle, elle comporte donc des effets de modélisation et souvent d'iconisation et d'autoréférentialité. En complément de la nécessaire déconstruction critique, quels peuvent être les modes alternatifs de reconstruction des cartes ?

■ Emporter le site, créer des réseaux d'acteurs. Requestionner les outils du paysagiste

L'après-midi de la première journée du séminaire a été plus spécifiquement consacrée aux pratiques des paysagistes et aux outils qu'ils mobilisent dans des démarches de médiation. Marie Baret et Victor Miramand, paysagistes exerçant en Auvergne, ont présenté leur travail au travers de plusieurs exemples d'objets qu'ils fabriquent et utilisent dans leurs projets : Tous ces artefacts ayant pour objectif la production de connaissances partagées et la collaboration dans l'action. Leur postulat de départ est de dire que le meilleur outil de médiation reste et restera toujours d'être, ensemble, sur le terrain. Tout objet, carte ou autre outil serait donc avant tout un prétexte, un substitut. Ces objets peuvent être très qualitatifs, mais leur fonction première est bien, selon eux et dans le cadre d'une pratique paysagiste, de pallier au fait de ne pas pouvoir être sur le terrain, d'emporter le paysage.

Victor Miramand et Marie Baret travaillent souvent avec Alexis Pernet et Cyrille Marlin, également paysagistes, et ont mentionné dans leur intervention deux outils que ceux-ci ont mis en place dans le cadre de l'évaluation de la politique de Sites de la région Auvergne : les « fiches de sites » et les « cartes de visites ». L'idée était de proposer des alternatives à la cartographie paysagère en plan. Pensée comme un document plus « utile », l'objectif de la « carte de visite » est à la fois d'emporter le site et d'en accompagner la visite : il s'agit d'un double A4 compilant une grande diversité d'images du site. Avec entre douze et quinze images, le but est de rompre avec la vue unique identitaire et pittoresque qui caractérise le plus souvent la représentation des paysages emblématiques. Celle-ci est remplacée par une large couverture photographique allant de vues d'ensembles à des détails et traversant des époques différentes. Les « fiches de site » accompagnent ces « cartes de visite », en réunissant sur deux autres A4 l'ensemble des informations et des données, notamment administratives, sur le site concerné. Cela donne à l'objet, et donc à la compréhension du site, une dimension supplémentaire, davantage liée à l'histoire, aux pratiques et aux usages des lieux, à la gestion administrative et politique du territoire. Les objets que mobilisent Victor Miramand et Marie Baret ont les mêmes caractéristiques : ils fabriquent par exemple des « albums » de site qui compilent une grande diversité d'images de toutes sortes au sujet d'un paysage; ou des « petit atlas » de site qui tentent de faire la synthèse, pour un territoire donné, des diverses couches administratives, règlementaires ou gestionnaires : périmètres et champs d'action des parcs, pays, communautés, sites et autres dispositifs ; ou encore des « annuaires / trombinoscopes » de site qui listent l'ensemble des acteurs et des administrations concernées par un site, avec leurs contacts et leurs responsabilités ou domaines de compétences.

L'ensemble de ces objets s'inscrivent dans une démarche qui cherche à compléter une représentation uniquement esthétique et pittoresque du paysage. Le rôle du paysagiste est alors davantage de construire les bases pour une action concertée sur des paysages au pluriel, et cela passe notamment par le fait de donner à voir et de rendre accessibles et mobilisables l'ensemble des acteurs (physiques ou règlementaires) qui ont ou pourraient avoir une action sur le territoire. La médiation menée par le paysagiste semble donc aussi être nécessaire au sein-même des institutions, entre les différentes administrations, les différents services, les différentes échelles d'action. Elle s'appuie dans ce cas sur des acteurs pour consolider un réseau actif, qui devient lui-même l'outil principal.

■ Cartographier le paysage

Les atlas de paysage sont aujourd'hui en France devenus des outils assez normés, et la méthode qui leur est

associée, également. La cartographie des unités de paysage en est une étape importante. Elle qualifie des paysages et leurs caractéristiques, parfois au point de les contraindre dans une fixation identitaire, pittoresque et fortement territorialisée. Que signifie donc « cartographier » le paysage à l'heure de mise en application de la Convention de Florence et dans le cadre d'un travail d'atlas ? Il semble qu'il est difficile pour tous de répondre et que cette question est souvent problématique voire embarrassante. La cartographie des paysages, surtout à une échelle régionale, est, du témoignage des participants, très difficile à partager. L'espace vécu et connu correspond souvent à une échelle réduite, les préoccupations paysagères des acteurs ne relèvent pas toujours de la carte et, une fois sur le terrain, les gens ont souvent du mal à avoir un regard sur la carte à grande échelle, et encore plus à la mettre en dialogue avec les paysages vus. De plus, les cartes paysagères sont souvent très esthétiques et, comme l'a dit un des participants, « un objet imparfait invite souvent davantage à la discussions ».

C'est bien la volonté de mettre en oeuvre une médiation paysagère qui a présidé au projet de « l'Atlas pratique des paysages d'Auvergne », mené par un groupe de huit professionnels du paysage (collectif du Chomet). L'idée de départ est qu'un atlas de paysage devrait être un objet « pratique ». L'objectif premier était donc que celui-ci devienne un outil mobilisable par les acteurs régionaux qui font le paysage au quotidien. Même si la description traditionnelle des paysages semble être mise au second plan, elle est au coeur du processus de production de l'atlas.

Dans les années 1990, le territoire auvergnat s'est doté de quatre atlas départementaux. Le souhait de la maîtrise d'ouvrage autour de cette nouvelle commande d'atlas est d'apporter un regard régional à ces questions, d'amorcer la fédération d'un réseau « Paysage », et enfin de s'inscrire dans les exigences de la convention européenne du Paysage énonçant l'objectif de connecter les représentations des différents acteurs et les différentes échelles. Dans ce contexte, la proposition du collectif Chomet était une tentative de réponse « détournée ». Leur travail requestionne la démarche et la méthode des atlas tout en s'y intégrant. Elle essaye d'y trouver sa place en la faisant évoluer de l'intérieur. Via un « Atelier mobile des paysages » (dont on parlera davantage dans la partie « Lieux »), les membres du collectif ont sillonné l'Auvergne au fil de 30 journées et 30 itinéraires, emmenant à chaque fois avec eux des acteurs locaux du paysage, afin de rassembler et produire la matière première de cet atlas. Le résultat de cette approche, et ce qu'elle a produit, était impossible à formaliser en un document-papier se rapprochant des traditionnels atlas de paysage. Au final, c'est un site internet qui permet la consultation et la diffusion de l'ensemble des objets produits. Deux approches sont ainsi combinées : d'un côté via les « Cartes des familles et ensembles de paysage d'Auvergne », qui reprend à peu près la démarche classique des atlas, nommant et définissant des morceaux de territoire comme relativement homogènes ; et, de l'autre côté, via une « Collection de guides-enquêtes sur les relations hommes-milieux ». Dans cette deuxième approche il s'agit de décrire des situations d'aménagement précises rencontrées en Auvergne durant la fabrication de l'atlas ; cela ne colle pas à « l'orthodoxie » de la méthode mais permet d'identifier les façons dont les hommes aménagent, ménagent, gèrent, modifient, transforment, conservent, protègent, regardent, ou encore détruisent leur environnement au quotidien. On se questionne ainsi sur les diverses modalités de relations que les hommes entretiennent avec leur milieu et in fine avec les paysages. Audelà, le site de l'atlas héberge trois autres rubriques ouvertes à contribution : « Exemples de pratiques locales » (pour prolonger le travail d'enquête sur les situations d'aménagement), un blog (pour rendre visible l'actualité du réseau Paysage auvergnat), et une « Médiathèque paysagère » (pour rassembler et capitaliser les diverses productions autour des questions de paysages).

Un des participants a au cours de l'atelier évoqué le fait que la démarche de décrire des « typologies de paysage

6 sur 8

multisituées » plutôt que des entités paysagères identitaires et territorialisées avait déjà été mise en oeuvre dans les années 1990 par Pierre Brunet pour « l'Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie ». Dans le cas débattu en atelier, les paysagistes ont fait le choix de combiner des approches différentes, ce qui présente une certaine ambiguïté ou en tout cas témoigne de la négociation interne entre une commande et une méthode donnée d'une part et une réponse expérimentale d'autre part.

Les connaissances produites par la démarche des itinéraires étaient déterminées par une multiplicité d'entrées différentes : une journée « à la recherche de la loutre » avec un membre du service environnement ne produit pas le même genre d'informations qu'une exploration des abords de bourgs avec un spécialiste des permis de construire. Plusieurs réseaux, plusieurs thématiques, se superposent et s'entremêlent, ne se préoccupant souvent pas du découpage de la région en unités de paysages, qui cherche à l'inverse à atteindre une qualification exhaustive, à la fois globalisante et très « individualisante » des paysages. Les deux approches peuvent s'enrichir mutuellement. À une « vision continentale », on adjoint une vision plus « archipélique », selon les termes d'un des participants. Le paysage y est vu, lu, écrit, décrit, et raconté à travers des regards singuliers, des thématiques ou des champs d'action spécifiques ; à chaque fois, un angle de vue particulier éclaire une des multiples dimensions du paysage.

Tout cela a permis de questionner en profondeur les outils des paysagistes qui s'engagent dans des démarches de médiation, qu'il s'agisse de la carte ou d'autres types d'objets. Les participants ont ainsi pu débattre également sur une maquette réalisée par les étudiants de l'ENSAPBX dans le cadre de la recherche coordonnée par les laboratoires CEPAGE et ADESS et intitulée « Ressources paysagères et ressources énergétiques dans les montagnes sud-européennes. Histoire, comparaison, expérimentation ». Utilisée à la rencontre des acteurs dans une vallée pyrénéenne, elle était pensée pour être à la fois un outil de travail, un support d'échanges, une interface de collecte d'informations, un outil de synthèse et une trace du processus. Cette complexité, ajoutée à la complexité de la réalisation de l'objet lui-même, de son usage et de sa compréhension, a fait que l'objet a peut-être été trop lourd à mettre en action et en débat. Les participants se sont ainsi questionnés, dans ce cas mais dans d'autres également, sur le fait que le processus est peut-être plus important que l'outil, et que les paysagistes ont parfois tendance à donner trop d'importance à l'objet lui-même, sa fabrication, son esthétique. Il semble que la question se pose différemment s'il s'agit d'un objet produit en amont, visant à être le support d'une médiation, ou d'un objet produit a posteriori et visant à transmettre le résultat d'une médiation, mais elle se pose tout de même toujours. Quelle est l'importance respective du processus et de l'outil ? De l'expérience et de l'objet produit ?

Margaux Vigne

En savoir plus:

Intervenants :

Publications de Matthieu Noucher :

http://www.ades.cnrs.fr/spip.php?article803

Victor Miramand et Marie Baret, sur l'Atlas des Paysages d'Auvergne :

Marie Baret-Miramand et Victor Miramand, *Participation en milieu rural*, Openfield numéro 3, janvier 2014 http://www.revue-openfield.net/2014/01/30/peut-on-impliquer-la-population-dans-lamenagement-des-espaces-publics/

Collectif du Chomet : http://www.paysages.auvergne.gouv.fr/mentions-legales-a455.html

Les friches de sites et les cartes de visites : http://www.paysages.auvergne.gouv.fr/IMG/pdf/tome2a-fiches.pdf

Le blog de l'atelier mobile : http://atlaspratiquedespaysagesdauvergne.over-blog.fr

Le site internet de l'Atlas des paysages d'Auvergne : http://www.paysages.auvergne.gouv.fr/

Sur les atlas de paysage en France : http://www.developpement-durable.gouv.fr/Atlas-de-paysage.html

■ Tables rondes :

Le projet Carticipe : http://carticipe.net

Le travail de Catherine Jourdan : http://www.geographiesubjective.org/

Le projet « Voyons voir » du Collectif Etc : http://www.collectifetc.com/realisation/voyons-voir/

Le travail de Anne-Laure Boyer : http://www.annelaureboyer.com/fr/

Lieu du séminaire

Grand Projet de Ville, rive droite: http://www.surlarivedroite.fr/

Biennale Panoramas et Parc des coteaux : http://www.biennale-panoramas.fr/

« Les Folies » : http://lesfolies-lormont.fr/

Agir autrement : http://www.ville-floirac33.fr/Agenda-21/lls-en-font-aussi/Agir-Autrement-pour-consommer-responsable